

Les propositions – Remarques générales

Pourquoi formuler des propositions ?

- Pour dynamiser le processus d'interpellation au diaconat permanent, en réponse aux constats effectués, et aux analyses menées pour en comprendre les causes.
- Pour aider le diocèse à mettre en œuvre des actions concrètes

Comment formuler ces propositions ?

- En proposant des actions simples, qui s'appuient sur l'expérience du diocèse et d'autres diocèses voisins

Analyse des propositions :

- Chaque proposition est assortie d'avantages et d'inconvénients pour éclairer la réflexion et la mise en oeuvre

Proposition 1 : Interpeller plus tôt

Thème 1 : l'âge de l'interpellation

- Il serait pertinent d'interpeller plus tôt, dans la tranche 30-40 ans

<u>Forces</u> Rajeunir la fraternité diaconale Élargir le cercle des candidats potentiels	<u>Faiblesses</u> En pleine activité professionnelles et avec des enfants jeunes
<u>Opportunités</u> Expliquer qu'il ne s'agit pas de faire plus mais de faire évoluer les engagements. Permettre à des candidats potentiels de mûrir la réflexion, même pour un engagement ultérieur.	<u>Menaces</u> Risques de refus car trop de charges

Proposition 2 : Renforcer les rôles de l'Équipe Pastorale de Secteur

Thème 2 : Rôles de l'EPS à valoriser par rapport à l'interpellation au diaconat

- 1^{er} rôle : L'EPS devrait être un lieu pour identifier les candidats potentiels à l'interpellation, et favoriser la sensibilisation du secteur sur cet aspect.
- 2^{ème} rôle : L'EPS pourrait être consultée si un candidat est identifié par un membre de la communauté du secteur pastoral, ou par une personne extérieure au secteur.

<p><u>Forces</u></p> <p>Un discernement en équipe pastorale avant l'interpellation Responsabiliser l'EPS Assurer la discrétion sur la démarche</p>	<p><u>Faiblesses</u></p> <p>Les personnes interpellées ne sont pas toujours bien connues par l'EPS Frein possible si l'EPS n'est pas très motivée par la question d'interpellation au diaconat</p>
<p><u>Opportunités</u></p> <p>Susciter les interpellations plus régulièrement et plus largement Renforcer le discernement initial Établir et diffuser un « guide à l'interpellation au diaconat permanent »</p>	<p><u>Menaces</u></p> <p>N'interpeller que des candidats déjà très engagés dans la pastorale locale</p>

Proposition 3 : une impulsion diocésaine régulière soutenue par notre Evêque

Thème 3 : Une impulsion régulière diocésaine

- Relances périodiques des acteurs divers dans le diocèse (Equipes Pastorales, Mouvements et Services divers etc.)
- Assurer un suivi de la démarche d'interpellation dans les années à venir.

<u>Forces</u> Une impulsion déclarée et motivée par le pasteur du diocèse Des relais auprès d'acteurs variés dont les équipes pastorales	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u> Responsabiliser les membres des EPS, et les habiliter au discernement et à l'interpellation. Suscitez de nouvelles initiatives	<u>Menaces</u>

Proposition 4 : Mieux faire connaître le diaconat

Thème 4 : une information à redynamiser et à actualiser :

- Documents existants à rafraîchir et à faire mieux connaître (ex : charte du diaconat)
- Guide, conseils et témoignages pour mieux illustrer la place et le rôle du diacre
- Lettres de mission des diacres plus officielles et mieux connues dans les paroisses

<u>Forces</u> Meilleure connaissance du diaconat	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u> Des outils aux services des communautés pour tous les âges (dès l'éveil à la foi)	<u>Menaces</u>

Proposition 5 : Interpeller le candidat en présence de l'épouse

Thème 5 : une interpellation en couple

- Associer l'épouse et répondre à ses interrogations, dans le respect de l'équilibre du couple

<u>Forces</u> Aborder le diaconat permanent dans sa réalité humaine concrète : hommes mariés dans la grande majorité	<u>Faiblesses</u> Sensibilisation à la dynamique du couple Etre conscient et au fait des conditions d'équilibre du couple
<u>Opportunités</u> Rôle des femmes et épouse mises en valeur Prendre en compte les interrogations des épouses Bonnes pratiques dans l'interpellation (la dimension du couple est centrale dans l'interpellation)	<u>Menaces</u> L'épouse n'est pas ordonnée diacre. Ce n'est pas le « sacrement du couple »

Proposition 6 : actions auprès du presbyterium

Thème 6 : Propositions à l'attention du presbyterium

- Une attention spécifique vers les prêtres étrangers pour lesquels le diaconat est mal connu (formation et sensibilisation)
- Permettre aux séminaristes de mieux connaître le diaconat permanent
- Susciter davantage de relations entre prêtres et diacres

<u>Forces</u> Mieux connaître les spécificités de chacun Bonnes articulation des ministères Liens fraternels	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u> Relations et confiance renforcées Dynamiques nouvelles	<u>Menaces</u>

Proposition 7 : Etre en lien avec le service des vocations

Thème 7 : travailler en lien avec le service des vocations

- Se rattacher aux services des vocations et être présent dans ce service pour prendre en compte la spécificité de la vocation au diaconat permanent

<u>Forces</u> Une vocation à part entière	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u> Une réflexion coordonnée et articulée au niveau diocésain	<u>Menaces</u>

Proposition 8 : création d'un comité/conseil diocésain du diaconat

Thème : création d'un comité/ conseil diocésain au diaconat

- Un comité diocésain au diaconat permanent permettrait de prendre en charge les impulsions données au diaconat dans le diocèse, faire évoluer la réalité du diaconat et faire réfléchir à des initiatives nouvelles.
- Le comité serait une instance impliquant des représentants des différentes composantes de l'Église diocésaine (prêtres, diacres, religieux / religieuses, laïcs / laïques)

<u>Forces</u> Élargir les réflexions et initiatives au niveau du diocèse Apporter un conseil à notre évêque sur les questions liées au diaconat permanent	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u> Avoir une instance diocésaine qui porte le souci du diaconat permanent	<u>Menaces</u>